

Affaire 02-100425

Approbation des Comptes de Gestion pour l'année 2024

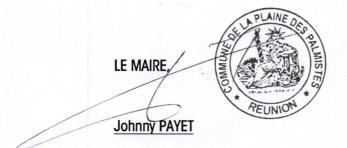
NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le <u>28 mars 2025</u> et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **24**

Absents: 02

Procurations: 03

Total des votes : 20

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU DIX AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq le DIX AVRIL à DIX-HUIT HEURE ET DOUZE MINUTES le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS: Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1 ère adjointe - Jean-Yves FAUSTIN 2 ème adjoint -Mylène MAHALATCHIMY 3ème adjointe - Joan DORO 4ème adjoint - Gina DALLEAU 5ème adjointe - Jean-Claude DAMOUR 6ème adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7ème adjointe -Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Érick BOYER conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal - Sandra GRONDIN conseillère municipale - Joseph Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale— Mickaël PAYET conseiller municipal - Victorien JUSTINE conseiller municipal - Sophie ARZAL conseillère municipale - Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S): Micheline CLAIN conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal

PROCURATION(S): Sabrina HOARAU conseillère municipale à Marie-Lourdes VÉLIA — Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Héliette THIBURCE — Emilie NALEM conseillère municipale à Sabine IGOUFE

Affaire 02-100425

Approbation des Comptes de Gestion pour l'année 2024

Le Maire présente au Conseil Municipal pour approbation les comptes de gestion du Receveur Municipal concernant le Budget Principal et les budgets annexes des Pompes Funèbres et du lotissement de la Petite Plaine pour l'exercice 2024.

Après avoir procédé aux contrôles, il a été constaté une parfaite correspondance des valeurs entre les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'ordonnateur.

Vous trouverez ci-joint un extrait de ces comptes avec les résultats de clôture au 31 décembre 2024 par section et par budget (page suivante).

Les documents relatifs à cette affaire sont annexés au présent rapport et sont consultables auprès de la Direction Ressources.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la MAJORITÉ des membres présents et représentés, 2 contres (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE) et 7 abstentions (Frédéric AZOR, Joseph Luçay CHEVALIER, Erick BOYER, Sophie ARZAL, Yannick BOYER, Sylvie LEGER, Jean-Yves VACHER),

 ARRETE les comptes de gestion 2024 du budget principal et des budgets annexes des pompes funèbres et du lotissement de la Petite Plaine.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme.
Le Maire,
Johnny Paret